

Copie exécutoire  
délivrée au C. Lyonnais  
Tallon le 25/03/1992

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT ONZE  
Les 7 et 11 Janvier (sept et onze)

Maître Jean-Paul BRARD, Licencié en Droit, Notaire  
associé de la Société Civile Professionnelle "BRARD COURREGES EYMARD"  
dont le siège social est à CAVALAIRE SUR MER (Var) rue Bizet,

A reçu le présent acte authentique à la requête des  
personnes ci-après identifiées :

IDENTIFICATION DES PARTIES

Monsieur J. REVEILLE, Gérant du CABINET REVEILLE dont le  
siège social est à SAINT TROPEZ (83990) Résidence du Port,

Agissant au nom du Syndicat des Copropriétaires d'un  
ensemble immobilier sis à CAVALAIRE SUR MER (Var) rue Pierre Rameil,  
dénommé "LA PALMERAIE", cadastré section AM numéros 714(anc.373 374 110 111)  
pour une contenance de 51 ares 35 centiares.

Dont le règlement de copropriété-état descriptif de  
division a été reçu par Maître MALAFOSSE, Notaire à SAINT TROPEZ (Var)  
le 29 Juillet 1977, dont une expédition a été publiée au premier  
bureau des Hypothèques de DRAGUIGNAN, le 22 Août 1977, volume 2535  
numéro 1.

- Suivi d'un additif au règlement de copropriété reçu par  
Maître MALAFOSSE, Notaire susnommé, le 23 Septembre 1977, dont une  
expédition a été publiée au premier bureau des Hypothèques de  
DRAGUIGNAN, le 28 Septembre 1977, volume 2571 numéro 1,

- Suivi d'un rectificatif reçu par Maître MALAFOSSE,  
Notaire susnommé le 24 Janvier 1980, dont une expédition a été publiée  
au premier bureau des Hypothèques de DRAGUIGNAN le 12 Mars 1980,  
volume 3851 numéro 7,

- Suivi d'un rectificatif reçu par Maître MALAFOSSE  
Notaire susnommé, le 24 Janvier 1980 dont une expédition a été publiée  
au premier bureau des Hypothèques de DRAGUIGNAN, le 19 Mai 1980,  
volume 3960 numéro 25.

L'état descriptif de division a fait l'objet d'un modifi-  
catif suivant acte reçu par Maître EYMARD Notaire Associé soussigné le  
21 décembre 1988 dont une expédition a été publiée au premier bureau  
des hypothèques de DRAGUIGNAN (Var) le 19 janvier 1989 Volume 89 P N° 779  
suivi d'un modificatif suivant acte reçu par ledit Notaire le 23 février  
1989 publié audit bureau des hypothèques le 28 février 1989 Volume 89 P  
N° 2739.

*M* *J.P. Brard* *Notaire*

9

Le CABINET REVEILLE nommé en qualité de Syndic dudit ensemble immobilier aux termes d'une Assemblée Générale des Copropriétaires en date du 4 Juin 1990 dont une copie certifiée conforme au procès-verbal demeurera ci-annexée après mention.

Le Syndic habilité à l'effet des présentes par l'Assemblée des Copropriétaires en date du 4 Juin 1990 ayant délibéré, conformément à l'article 26 de la loi du 10 Juillet 1965 modifié par la loi du 31 Décembre 1985 et des textes subséquents, et dont la copie du procès-verbal est demeurée ci-annexée après mention, régulièrement notifiée à tous les copropriétaires et n'ayant pas fait l'objet de recours dans le délai légal, ainsi que Monsieur REVEILLE en qualité, l'atteste.

d'UNE PART,

Et :

Monsieur Serge René Christian COPIN, Gérant de Société et Madame Michèle Marie FINCK, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à CAVALAIRE SUR MER (Var) 224 boulevard de la Roseraie,

de nationalité française

Nés savoir :

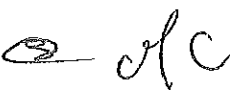
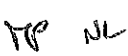

- le mari à SAINT OMER (62500), le 10 Mai 1932
- l'épouse à VILLEMOMBLE (93250) le 5 Juin 1938

Mariés sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat de mariage reçu par Maître SALLE PHELIPPES de la MARNIERRE, Notaire au RAINCY (93340) le 17 Octobre 1957, préalablement à leur union célébrée à la Mairie de GAGNY (93220) le 21 Octobre 1957.

Faisant la présente acquisition à raison de moitié chacun,

D'AUTRE PART,

LESQUELS, préalablement à la cession faisant l'objet des présentes, ont exposé ce qui suit :

M.  M.  

EXPOSE

Monsieur et Madame COPIN, comparants aux présentes, sont propriétaires dans l'ensemble immobilier "LA PALMERAIE" des biens et droits immobiliers ci-après désignés :

BATIMENT B

LOT NUMERO TROIS CENT QUATRE (304)

local commercial avec,

les 381/100.000ème des parties communes générales et les 188/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B,

Cadastré section AM numéro 714

Suivant acte reçu par Maître MALAFOSSE, Notaire à SAINT TROPEZ (Var) les 12 Octobre et 29 Novembre 1977, dont une expédition a été publiée au premier bureau des Hypothèques de DRAGUIGNAN (Var) le 18 Novembre 1977, volume 2627 numéro 20, moyennant le prix principal toutes taxes comprises de 96.500 Francs.

CECI EXPOSE,

Il est passé à l'acte, objet des présentes :

I - Monsieur REVEILLE es-qualités a, par ces présentes, déposé à Maître BRARD, Notaire associé soussigné, et l'a expressément requis de mettre au rang de ses minutes, à la date de ce jour, pour en faire opérer la publicité foncière, conformément à la loi du 4 Janvier 1955 et des textes par lesquels elle a été modifiée,

Le tableau récapitulatif et modificatif à l'état descriptif de division susvisé ayant fait l'objet des décisions de l'Assemblée Générale des Copropriétaires qui s'est tenue le 4 Juin 1990, et sus-relatée.

Il résulte de ce tableau modificatif qu'il a été créé un lot supplémentaire portant le numéro 355 dans le bâtiment "B" au rez-de-chaussée, ayant pour nature un local et auquel il a été attribué DEUX CENTS tantièmes (200) des charges générales et CENT CINQUANTE tantièmes (150) des charges particulières au bâtiment B.

Le tableau ci-après retranscrit littéralement les lots du bâtiment "B"

M  
CFC  
MP NL  
AB

Modificatif à l'état descriptif de division LA PALMERAIE

Bâtiment "B"

N° du LOT	Bâti-ment	Ascen- seur	Etage	NATURE du L O T	Quote-Parts		
					de Copro- priété 100.000e	Particu- lière au Bâtiment 10.000e	Partic- lière à l'Asce- seur 10.000
300	B	Sans	R.Ch.	Local com- mercial	480	237	-
301	"	"	"	"	452	223	-
302	"	"	"	"	424	209	-
303	"	"	"	Studio	409	202	-
304	"	"	"	Local com- mercial	381	188	-
305	"	"	"	"	494	244	-
306	"	"	"	"	565	278	-
307	"	"	"	Vitrine	4	2	-
308	"	"	"	"	4	2	-
309	"	"	"	"	4	2	-
310	"	B	1er	Appartement	1579	780	528
311	"	"	"	Studio	442	218	211
312	"	"	"	Duplex	885	438	370
313	"	"	"	"	1175	581	422
314	"	"	"	"	733	362	370
315	"	"	"	Studio	509	252	211
316	"	"	2ème	Appartement	1626	804	830
317	"	"	"	Studio	535	264	332
318	"	"	"	"	525	260	332
319	"	"	3ème	Appartement	1657	819	1056
320	"	"	"	Studio	465	230	422
321	"	"	"	Duplex	929	459	739
322	"	"	"	"	1234	610	845
323	"	"	"	"	770	381	739
324	"	"	"	Studio	535	264	422
325	"	"	4ème	Appartement	1689	835	1207
326	"	"	"	Studio	557	275	482
327	"	"	"	"	546	270	482
328	"	"	S. Sol	Réserve	157	78	-
329	"	"	"	Cave	9	5	-

*M. J. C. T. N. L.*

N° du LOT	Bâti-ment	Ascen-seur	Etage	NATURE du LOT	Quote-Parts		
					de Copro-priété 100.000e	Particu-lière au Bâtiment 10.000e	Partic-lière l'Asce-seur 10.000e
330	B	B	S. Sol	Cave	9	5	-
331	"	"	"	"	9	5	-
332	"	"	"	"	9	5	-
333	"	"	"	"	11	5	-
334	"	"	"	"	6	3	-
335	"	"	"	"	6	3	-
336	"	"	"	"	6	3	-
337	"	"	"	"	6	3	-
338	"	"	"	Réserve	102	51	-
339	"	"	"	Cave	8	4	-
340	"	"	"	"	9	5	-
341	"	"	"	"	13	6	-
342	"	"	"	"	9	5	-
343	"	"	"	"	14	7	-
344	"	"	"	"	14	7	-
345	"	"	"	Réserve	106	53	-
346	"	"	"	Cave	3	2	-
347	"	"	"	"	20	10	-
348	"	"	"	"	13	6	-
349	"	"	"	"	13	6	-
350	"	"	"	"	20	10	-
351	"	"	"	"	16	8	-
352	"	"	"	"	11	5	-
353	"	"	"	"	13	6	-
354	"	"	"	"	9	5	-
Nouveau Lot :							
355	"	"	RC	Local	200	150	-

Bâtiment A et Bâtiment C sans changement

Nouveau total des millièmes de copro-priété ..... 100.200 10.150 10.000

*Handwritten signatures and initials:*  
 - A large signature resembling "ofc" or "ofc" with a circle around the "o".  
 - Initials "V NL" to the right.  
 - A signature "M" at the bottom left.  
 - A signature "A" at the bottom right.